



CAHIERS D'ACTEURS

ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

JUSQU'AU 15 SEPTEMBRE 2025

CONSEIL CONSULAIRE SPECIAL ASSISES DE LA PROTECTION SOCIALE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER DU 30 JUIN 2025 A ORAN

Le Conseil consulaire s'est réuni le lundi 30 juin à 9h. Étaient invités tous les membres du conseil en formation aide à la scolarité ainsi que les membres experts. Actuellement, la crise entre la France et l'Algérie ne permet en aucun cas d'organiser un débat d'initiative local, ni des échanges en visioconférence. Des compatriotes sollicités en ce sens ont manifesté spontanément une réticence à y participer pour des raisons sécuritaires.

Le thème du système des bourses scolaires dans un contexte de hausse des frais de scolarité et les aides pour les élèves en situation de handicap a été choisi par les élus et proposé aux membres de la commission. Ces derniers ont proposé des propositions et /ou recommandations visant à améliorer les aides à la scolarité en général et en particulier celles dédiées aux élèves à besoins particuliers et/ou en situation de handicap.

Les documents – ordre du jour, lettre de l'AFE, Acronymes, le rôle et la mission de la CNDP, la charte : principes et règles.

La séance s'est ouverte à 9 h et clôturée à 11 h.

Contribution aux Assises du Conseil Consulaire à Oran

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents. Il s'assure que le quorum est atteint pour ce conseil consulaire spécial dédié aux Assises de la protection sociale des Français de l'étranger.

Il rappelle que les relations entre les gouvernements algérien et français ne permettent pas d'organiser un débat d'initiative local. (DIL)

Le président signifie aux participants que cette initiative est portée par la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée des Français de l'Étranger sous l'égide de la CNDP (commission Nationale du Débat Public) en tant qu'autorité administrative compétente.

Enfin, il rappelle la lettre de saisine du Ministre délégué aux français de l'étranger recommandant de dresser un état des lieux des dispositifs d'aides et de formuler des propositions sur les améliorations susceptibles d'être apportées.

Intervention du Rapporteur :

Ce dernier présente le contexte budgétaire de la protection sociale des français de l'étranger. L'enveloppe globale prévue pour l'année en cours est de 132 millions d'euros. Elle est destinée à aider nos compatriotes établis hors de France au plus près de leurs besoins exprimés.

EF.



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assisessociales@assemblee-afe.fr



A) Bourses scolaires : Pour une gestion humaine, équitable et efficace

Compte tenu des dysfonctionnements constatés dans le traitement des demandes d'aide à la scolarité notamment depuis la généralisation de la plateforme numérique Scolaide, nous formulons les propositions suivantes :

1- Adapter les bourses scolaires aux coûts de la vie en collant au plus près des chiffres de l'inflation permettant d'assurer une actualisation réaliste et équitable des situations pécuniaires des familles à N-1. Les mécanismes d'évaluation financière doivent être adaptés à la volatilité réelle des situations personnelles.

2- Intégrer des aides personnalisées aux transports pour les familles éloignées et éviter le décrochage scolaire pour des raisons logistiques

3- Réduire les délais entre les commissions locales (CCB) et la commission nationale (CNB). Il est urgent de fluidifier ce processus décisionnel et de fixer des calendriers clairs, cohérents et respectés.

4- Mieux informer les familles avec des supports pédagogiques clairs et accessibles en mettant à leur disposition des plaquettes explicatives claires, concises et actualisées sur les critères d'attribution des aides, les procédures à suivre et les voies de recours. Cette documentation doit être disponible sur les sites des services sociaux consulaires, dans les établissements scolaires eux-mêmes, et diffusée lors de rencontres d'informations semestrielles dans les établissements pour garantir une large sensibilisation.

5- Valoriser l'existence du guichet unique -pour les aides à la scolarité- qui centralise l'ensemble des demandes d'aides (bourses scolaires, aides spécifiques, AESH, etc.) et facilite la compréhension des aides.

B) AESH et Ecole inclusive : Une urgence pédagogique et humaine.

L'éducation pour toutes et tous est un droit fondamental et la mission des établissements français à l'étranger est d'assurer un enseignement de qualité, adapté aux besoins de chaque élève, notamment ceux en situation de handicap.

L'enseignement français promeut depuis plusieurs années une politique volontariste d'école inclusive, qui repose notamment sur la formation renforcée des personnels, l'accompagnement adapté des élèves à besoins particuliers, et une collaboration accrue avec les secteurs médico-sociaux.

Afin d'améliorer durablement le dispositif, nous proposons de :

1-Mettre en place un comité de soutien et accompagnement composé de représentants des familles, de l'administration, des enseignants, d'AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) et d'AED (assistants d'

Assemblée des Français de l'Étranger AFE



● 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15

● Téléphone 01 43 17 65 82

● Email : assisessociales@assemblee-afe.fr



4- Mettre en exergue la mission de l'OBEP (Observatoire des élèves à besoins éducatifs particuliers). Il s'agit d'une instance dont la mission principale est de mieux connaître, suivre et accompagner ces élèves aux besoins spécifiques afin qu'ils réussissent leur scolarité.

Conclusion :

La thématique des bourses scolaires et celle des élèves en situation de handicap ont été abordées en tenant compte du contexte algérien actuel qui ne permet en aucun cas d'organiser un débat d'initiative locale, ni des échanges interactifs par voie dématérialisée pour des raisons d'ordre sécuritaire.



Assemblée des Français de l'Étranger AFE

- 27 rue de la Convention
CS 91533
75732 Paris Cedex 15
- Téléphone 01 43 17 65 82
- Email : assisessociales@assemblee-afe.fr

